



***Agence Mondiale Antidopage
Lausanne***

***Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
sur les comptes annuels 2012***



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de
l'Agence Mondiale Antidopage
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Agence Mondiale Antidopage, comprenant le bilan, l'état des activités, le tableau de financement, l'état du résultat global et du mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS), aux dispositions légales et à l'acte de fondation incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, Case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC relatif à l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC relatif à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Dévaud'.

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Albasini'.

David Albasini
Expert-réviseur

Lausanne, le 30 mai 2013

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, état des activités, tableau de financement, état du résultat global et du mouvement des fonds propres et annexe)

Agence mondiale antidopage

Bilan au 31 décembre 2012

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	16 276 161	16 070 589	14 874 783	15 080 496
Placements disponibles à la vente	5b	3 562 903	2 688 395	3 256 138	2 522 766
Débiteurs	6	382 300	452 718	349 384	424 827
Autres actifs circulants	7	3 343 504	2 882 696	3 055 629	2 705 095
		<u>23 564 868</u>	<u>22 094 398</u>	<u>21 535 934</u>	<u>20 733 184</u>
Actifs à long terme					
Placements disponibles à la vente	5b	7 833 447	9 008 613	7 158 987	8 453 601
Immobilisations corporelles	8	674 492	629 753	616 418	590 954
Immobilisations incorporelles	9	3 197 823	3 133 138	2 922 490	2 940 109
		<u>11 705 762</u>	<u>12 771 504</u>	<u>10 697 895</u>	<u>11 984 664</u>
Total des actifs		<u>35 270 630</u>	<u>34 865 902</u>	<u>32 233 829</u>	<u>32 717 848</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		1 019 573	1 043 876	931 788	979 564
Charges à payer	10	2 577 027	2 455 273	2 355 145	2 304 008
Contributions reçues d'avance		2 592 510	1 474 339	2 369 295	1 383 507
Total des passifs		<u>6 189 110</u>	<u>4 973 488</u>	<u>5 656 228</u>	<u>4 667 079</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	5 474 651	5 328 271	5 000 000	5 000 000
Ajustement de conversion cumulé sur le capital de fondation en USD		(1 468 151)	(1 321 771)	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	(9 893 183)	(9 285 379)
Réserve pour les litiges	12a	1 500 000	1 500 000	1 370 850	1 407 587
Réserve d'opération	12b	2 400 000	2 400 000	2 193 360	2 252 138
Gains cumulatifs sur les placements disponibles à la vente		349 525	389 819	319 432	365 803
Excédent des revenus sur les dépenses reporté		20 825 495	21 596 095	27 587 142	28 310 620
Total des fonds propres		<u>29 081 520</u>	<u>29 892 414</u>	<u>26 577 601</u>	<u>28 050 769</u>
Total des passifs et des fonds propres		<u>35 270 630</u>	<u>34 865 902</u>	<u>32 233 829</u>	<u>32 717 848</u>

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État des activités pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Notes	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	13	26 511 321	26 492 689	24 890 202	23 588 027
Subventions	14	2 042 251	2 077 201	1 917 371	1 849 456
Autres revenus	15	290 759	188 979	272 980	168 259
Total des revenus		28 844 331	28 758 869	27 080 553	25 605 742
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	16	9 725 347	9 436 860	9 130 660	8 402 196
Frais de voyage et de logement		3 632 684	3 580 896	3 410 552	3 188 286
Information et communication		230 320	179 474	216 236	159 796
Frais de tests		907 701	1 441 166	852 197	1 283 157
Frais d'accréditation		429 528	448 386	403 263	399 225
Subventions de projets de recherche	17	5 718 427	4 887 468	5 368 755	4 351 606
Autres subventions		328 446	226 838	308 363	201 968
Éducation		43 035	32 786	40 404	29 192
Frais de consultants sur les projets		2 642 250	2 489 438	2 480 682	2 216 497
Frais administratifs		2 909 712	3 053 933	2 731 788	2 719 098
Frais informatiques		2 166 446	1 892 865	2 033 971	1 685 332
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		1 554 090	1 579 138	1 459 060	1 406 001
Total des dépenses opérationnelles		30 287 986	29 249 248	28 435 931	26 042 354
Excédent des dépenses sur les revenus avant produits financiers		(1 443 655)	(490 379)	(1 355 378)	(436 612)
Produits financiers (charges)					
Intérêts		441 730	479 396	414 719	426 835
Pertes à la cession de placements disponibles à la vente		(2 069)	-	(1 942)	-
Frais bancaires		(80 517)	(134 168)	(75 593)	(119 459)
Gains (pertes) de change nets		313 911	(330 757)	294 716	(294 494)
		673 055	14 471	631 900	12 882
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice		(770 600)	(475 908)	(723 478)	(423 730)

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Tableau de financement pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Activités opérationnelles				
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(770 600)	(475 908)	(723 478)	(423 730)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 554 090	1 579 138	1 459 060	1 406 001
Intérêts	(441 730)	(479 396)	(414 719)	(426 835)
Pertes à la cession de placements disponibles à la vente	2 069	-	1 942	-
Variation des				
Débiteurs	70 418	(149 911)	66 112	(133 475)
Autres actifs circulants	(511 967)	34 193	(480 661)	30 443
Créanciers	(86 983)	474 482	(81 664)	422 460
Charges à payer	121 754	(29 126)	114 309	(25 933)
Contributions reçues d'avance	1 118 171	35 698	1 049 797	31 784
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	1 055 222	989 170	990 698	880 715
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(288 984)	(410 766)	(271 314)	(365 730)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 311 850)	(1 422 506)	(1 231 633)	(1 266 542)
Intérêts reçus	492 889	509 857	462 750	453 957
Acquisition de placements disponibles à la vente	(2 703 410)	-	(2 538 103)	-
Produits à la cession de placements disponibles à la vente	2 961 705	1 422 094	2 780 605	1 266 176
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités d'investissement	(849 650)	98 679	(797 695)	87 861
Augmentation des liquidités	205 572	1 087 849	193 003	968 576
Effets des modifications de cours de change	-	-	(398 716)	116 528
Liquidités au début de l'exercice	16 070 589	14 982 740	15 080 496	13 995 392
Liquidités à la fin de l'exercice	16 276 161	16 070 589	14 874 783	15 080 496

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation USD	Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation USD	Réserve pour les litiges USD	Réserve d'opération USD	Gains (pertes) cumulatifs sur les placements disponibles à la vente USD	Excédent des revenus sur les dépenses reporté USD	Total USD
Solde au 31 décembre 2010	5 352 741	(1 346 241)	1 500 000	2 400 000	376 371	22 072 003	30 354 874
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(475 908)	(475 908)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	13 448	-	13 448
Mouvement de change	(24 470)	24 470	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(462 460)
Solde au 31 décembre 2011	5 328 271	(1 321 771)	1 500 000	2 400 000	389 819	21 596 095	29 892 414
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(770 600)	(770 600)
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(40 294)	-	(40 294)
Mouvement de change	146 380	(146 380)	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice							(810 894)
Solde au 31 décembre 2012	5 474 651	(1 468 151)	1 500 000	2 400 000	349 525	20 825 495	29 081 520

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Agence mondiale antidopage

État du résultat global et du mouvement des fonds propres pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012

(en francs suisses avec montants en dollars US audités à titre d'information complémentaire – note 2a)

	Capital de fondation CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Réserve pour les litiges CHF	Réserve d'opération CHF	Gains (pertes) cumulatifs sur les placements disponibles à la vente CHF	Excédent des revenus sur les dépenses reporté CHF	Total CHF
Solde au 31 décembre 2010	5 000 000	(9 374 395)	1 401 152	2 241 842	351 569	28 734 350	28 354 518
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(423 730)	(423 730)
Gains sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	14 234	-	14 234
Mouvement de change	-	89 016	6 435	10 296	-	-	105 747
Résultat global de l'exercice							(303 749)
Solde au 31 décembre 2011	5 000 000	(9 285 379)	1 407 587	2 252 138	365 803	28 310 620	28 050 769
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	-	-	-	-	-	(723 478)	(723 478)
Pertes sur les placements disponibles à la vente	-	-	-	-	(46 371)	-	(46 371)
Mouvement de change	-	(607 804)	(36 737)	(58 778)	-	-	(703 319)
Résultat global de l'exercice							(1 473 168)
Solde au 31 décembre 2012	5 000 000	(9 893 183)	1 370 850	2 193 360	319 432	27 587 142	26 577 601

Les notes 1 à 20 font partie intégrante des présents états financiers.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

1 Activités

L'Agence mondiale antidopage (ci-après AMA ou l'« Agence »), domiciliée à Lausanne, en Suisse, est une fondation sans but lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et qui est régie par les règles du Code civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, au Canada, selon une décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn, en Estonie. Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale. Cependant, l'AMA reste une fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, en Suisse.

La mission de l'AMA est de promouvoir et de coordonner, sur le plan international, la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements (ci-après les « autorités publiques ») et d'autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique, les Fédérations Internationales, les Comités Nationaux Olympiques et les athlètes.

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le Mouvement olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent en parts égales au financement de l'AMA. Auparavant, le financement de l'AMA provenait exclusivement du Mouvement olympique.

2 Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

a) Base de présentation

Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil de fondation de l'AMA le 12 mai 2013 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'AMA pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* (IFRS)) et en accord avec les exigences du droit suisse.

Ces états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des placements disponibles à la vente qui sont présentés à la juste valeur. La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les éléments pour lesquels les enjeux sont plus élevés en termes de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2012**

Le dollar US (USD) est la monnaie fonctionnelle puisque la majeure partie des opérations (les revenus et les dépenses) sont réalisées en dollars US. La monnaie de présentation est le franc suisse (CHF) pour satisfaire aux exigences légales suisses. Les actifs et les passifs sont convertis du dollar US au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollars US. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'Ajustement de conversion cumulatif sur le capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti en francs suisses au taux moyen de l'exercice. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les montants en dollars US sont présentés à titre d'information complémentaire.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et les dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés à l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

c) Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance initiale inférieure ou égale à trois mois.

d) Instruments financiers

L'Agence classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ainsi qu'actifs disponibles à la vente. Le classement dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine le classement de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, à échéance fixe, que la direction de l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers de cette catégorie sont classés dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont classés dans les actifs circulants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois après la date du bilan. Ces derniers sont classés dans les actifs à long terme. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan, au poste Débiteurs.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, s'il y a lieu.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente ne sont pas des dérivés et sont soit désignés dans cette catégorie ou encore ils ne se qualifient pas dans une autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs à long terme sauf si la direction a l'intention d'en disposer au cours des 12 mois suivant la date du bilan. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au bilan, au poste Placements disponibles à la vente.

Les actifs disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur plus les frais de transaction, et ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou pertes causés par les variations de juste valeur sont présentés dans les fonds propres comme Gains (pertes) cumulatifs sur les placements disponibles à la vente.

Lorsque les actifs désignés comme étant disponibles à la vente sont vendus ou dévalués, les ajustements cumulés de juste valeur comptabilisés dans les fonds propres sont inclus dans l'état des activités comme Gains ou pertes à la cession de placements disponibles à la vente. Les intérêts sur les placements désignés comme étant disponibles à la vente sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrés à l'état des activités, dans la catégorie Produits financiers.

L'AMA fournit l'évaluation à la juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (des prix) ou indirectement (des données dérivées de prix) (Niveau 2);
- Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables) (Niveau 3).

Dans une large mesure, l'évaluation des actifs disponibles à la vente détenus par l'AMA se fait sur la base des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs (Niveau 1) à la date du bilan.

L'AMA s'assure, à chaque date du bilan, qu'il y a une évidence objective que les actifs financiers ou que chaque groupe d'actifs financiers ne doivent pas être dévalués. Lorsque cette situation est présente pour des actifs financiers disponibles à la vente, la perte cumulative, mesurée par la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur actuelle, déduction faite de toute dévaluation des actifs financiers enregistrée précédemment à l'état des activités, est retirée des fonds propres et enregistrée à l'état des activités.

Les achats et les ventes courants d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés, et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée résiduelle du bail et leur durée d'utilisation prévue. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles, comme suit :

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées du logiciel Anti-Doping Administration & Management System (ADAMS) et d'autres logiciels, et sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de quatre ans, qui est la durée de vie utile estimative des actifs.

L'ensemble des coûts engagés pour acquérir et mettre en place les logiciels achetés est capitalisé.

g) Crédits-bails

La location de matériel informatique et de logiciels pour lesquels les avantages et les risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à l'Agence sont classés comme des crédits-bails financiers. Les crédits-bails financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou de la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les crédits-bails pour lesquels une part importante des avantages et des risques inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés comme des crédits-bails opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a actuellement aucun crédit-bail financier.

h) Constatation des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement olympique sont constatées à titre de revenu dans la période au cours de laquelle elles sont dues. Cependant, les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'exercice où elles sont dues ne sont constatées que lorsqu'elles sont encaissées. Les versements reçus en avance liés aux activités du prochain exercice sont différés et présentés comme Contributions reçues d'avance au bilan.

Produits financiers

Les intérêts créanciers sont constatés sur la base de leur rendement effectif.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

Subventions

Les subventions sont constatées à titre de revenu lorsqu'il y a une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions requises.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation sont constatés à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

i) Impôts sur les bénéfices

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur les bénéfices.

j) Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets précis et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80 % du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20 % à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont constatées à titre de charges sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est accordé et selon les conditions du contrat.

k) Normes, interprétations et modifications apportées aux normes existantes non encore en vigueur

Les normes et les modifications et interprétations de normes actuelles entrées en vigueur en 2012 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers au 31 décembre 2012. Certaines normes et certaines modifications et interprétations de normes actuelles qui ont été publiées et qui seront applicables pour les périodes comptables s'ouvrant le ou après le 1^{er} janvier 2013 ou pour des périodes ultérieures n'ont pas été adoptées par anticipation par l'AMA. L'AMA considère qu'aucune d'elles n'aura d'incidence significative sur ses états financiers.

- Amendement à IAS1 *Présentation des états financiers* relativement au résultat global. Le changement principal résultant de cet amendement est l'exigence, pour les entités, de regrouper les éléments présentés au résultat global selon qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés ultérieurement en résultat net. Cet amendement s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.
- IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* est une norme globale d'évaluation de la juste valeur qui précise les exigences en matière d'informations à fournir s'appliquant à toutes les IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les intervenants du marché, à la date de l'évaluation. Elle établit également des informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS en vigueur, les lignes directrices sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet sont réparties entre des normes spécifiques qui exigent des évaluations de la juste valeur et qui, dans de nombreux cas, ne rendent pas compte d'une base d'évaluation claire ni d'informations à fournir uniformes. IFRS 13 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

- IFRS 9 *Instruments financiers* porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement du capital investi, sont comptabilisés en résultat net. Cependant, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. IFRS 9 s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015.

L'AMA évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes et de ces amendements sur ses états financiers.

3 Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par la nature internationale de ses activités, l'AMA est exposée aux risques financiers tels que le risque de conversion des monnaies étrangères, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque relatif au capital.

La gestion du risque est assurée par la direction en fonction des politiques approuvées par le Conseil de fondation. La direction identifie, évalue et s'assure de couvrir les risques financiers.

a) Risque de conversion des monnaies étrangères

L'AMA est exposée au risque de change principalement en raison du fait que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars US et en dollars canadiens. Au cours de l'exercice arrêté le 31 décembre 2012, l'AMA a utilisé des colliers et des dépôts bancaires en dollars US, en dollars canadiens, en francs suisses et en euros pour réduire partiellement l'exposition à ce risque.

Au 31 décembre 2012, si le dollar canadien s'était déprécié de 5 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 350 935 CHF (383 997 USD) supérieur (l'excédent des dépenses sur les revenus aurait été de 406 805 CHF (433 514 USD) supérieur au 31 décembre 2011), principalement en raison des pertes de change sur la conversion des liquidités libellées en dollars canadiens. L'excédent des dépenses sur les revenus est plus sensible en 2011 qu'en 2012 aux mouvements du taux de change du dollar US en raison du montant plus important de liquidités libellées en dollars canadiens.

**Annexe aux états financiers
31 décembre 2012**

Au 31 décembre 2012, si le franc suisse s'était déprécié de 2 % comparativement au dollar US et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait été de 27 092 CHF (29 645 USD) supérieur (l'excédent des dépenses sur les revenus aurait été de 26 452 CHF (28 188 USD) supérieur au 31 décembre 2011), principalement en raison des gains de change sur la conversion des liquidités libellées en francs suisses.

b) Risque de taux d'intérêt

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêt par l'incidence des variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2012, les actifs portant intérêt de l'AMA sont les liquidités et les placements disponibles à la vente.

Au 31 décembre 2012, si le taux d'intérêt avait été de 0,25 % inférieur et que toutes les autres variables avaient été constantes, les fonds propres auraient été de 44 014 CHF (48 161 USD) supérieurs (59 358 CHF (63 255 USD) au 31 décembre 2011), en raison d'une augmentation de la juste valeur des obligations désignées comme étant disponibles à la vente.

c) Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

d) Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont constatées à l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimal sur ses débiteurs puisqu'une part importante provient du gouvernement du Québec pour les taxes de vente (TVQ). Les liquidités et les placements disponibles à la vente sont placés auprès d'importantes banques. Le tableau ci-dessous indique le solde détenu aux trois principales banques à la date du bilan, sous la forme de liquidités et de dépôts à terme.

Banque	Cote	2012		2011		
		Solde		Solde		
		USD	CHF	Cote	USD	CHF
UBS	A	6 404 620	5 853 182	A	8 299 784	7 788 443
Lombard Odier Darier Hentsch	AA-	5 283 463	4 828 557	AA-	5 604 336	5 259 059
Banque Scotia	AA-	4 539 570	4 148 713	AA-	2 130 093	1 998 860
		<u>16 227 653</u>	<u>14 830 452</u>		<u>16 034 213</u>	<u>15 046 362</u>

Les placements disponibles à la vente sont principalement composés d'obligations émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

e) *Risque relatif au capital*

Lorsqu'elle gère son capital, l'AMA a comme objectif de maintenir un niveau approprié de capital afin de développer de nouveaux programmes et de participer à de nouvelles activités. Le capital de fondation, la réserve pour les litiges et la réserve d'opération sont considérés pour la gestion du risque relatif au capital.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2012, la juste valeur des liquidités, des débiteurs ainsi que des créanciers et des charges à payer ne différerait pas de façon importante de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée de la date du bilan. Au 31 décembre 2012, aucun actif financier n'était dévalué ou échu.

4 Liquidités

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Liquidités en espèces	9 174 483	6 837 060	8 384 560	6 415 836
Dépôts bancaires				
en dollars US	3 460 000	2 494 522	3 162 094	2 340 837
en dollars canadiens	2 433 274	5 622 495	2 223 769	5 276 098
en francs suisses	547 465	479 544	500 328	450 000
en euros	660 939	636 968	604 032	597 725
	<u>16 276 161</u>	<u>16 070 589</u>	<u>14 874 783</u>	<u>15 080 496</u>

Les liquidités en espèces et les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, et soumis aux taux d'intérêt courants.

5 Instruments financiers

a) **Instruments financiers par catégorie**

	<u>Prêts et créances</u>		<u>Disponibles à la vente</u>		<u>2012</u> <u>Total</u>	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	16 276 161	14 874 783	-	-	16 276 161	14 874 783
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	3 562 903	3 256 138	3 562 903	3 256 138
Débiteurs (note 6)	382 300	349 384	-	-	382 300	349 384
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	7 833 447	7 158 987	7 833 447	7 158 987
Total	<u>16 658 461</u>	<u>15 224 167</u>	<u>11 396 350</u>	<u>10 415 125</u>	<u>28 054 811</u>	<u>25 639 292</u>

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2012

	Prêts et créances		Disponibles à la vente		2011 Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Actifs circulants						
Liquidités (note 4)	16 070 589	15 080 496	-	-	16 070 589	15 080 496
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	2 688 395	2 522 766	2 688 395	2 522 766
Débiteurs (note 6)	452 718	424 827	-	-	452 718	424 827
Actifs à long terme						
Placements disponibles à la vente (note 5b))	-	-	9 008 613	8 453 601	9 008 613	8 453 601
Total	16 523 307	15 505 323	11 697 008	10 976 367	28 220 315	26 481 690

b) Placements disponibles à la vente

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Obligations en dollars US	7 820 507	9 301 343	7 147 161	8 728 297
Produits structurés en dollars US	500 000	258 930	456 950	242 977
Obligations en euros	1 491 896	1 845 778	1 363 445	1 732 061
Produits structurés en euros	264 375	-	241 612	-
Obligations en dollars canadiens	1 319 572	290 957	1 205 957	273 032
	11 396 350	11 697 008	10 415 125	10 976 367

Les obligations portent intérêt à des taux variant de 1,25 % à 5,37 % et viennent à échéance de janvier 2013 à avril 2017. Les produits structurés en dollars US et en euros sont à capital garanti et viendront à échéance le 2 juillet 2015 et le 9 septembre 2013, respectivement.

6 Débiteurs

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Débiteurs TVQ	282 235	270 940	257 935	254 248
Autres débiteurs	75 074	154 392	68 610	144 880
Impôts anticipés à recouvrer	2 391	4 840	2 185	4 542
Garantie de loyer et cautions	22 600	22 546	20 654	21 157
	382 300	452 718	349 384	424 827

Les dépôts de garantie pour les locaux du bureau régional d'Uruguay se chiffrent à 20 654 CHF (22 600 USD) (21 157 CHF (22 546 USD) en 2011).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

7 Autres actifs circulants

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Charges payées d'avance	1 327 187	1 071 820	1 212 917	1 005 787
Intérêts courus	137 483	188 642	125 646	177 020
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	4 993	3 677	4 563	3 450
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2007	-	3 600	-	3 378
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2008	111 141	133 475	101 573	125 252
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2009	75 768	715 719	69 244	671 624
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2010	254 946	686 736	232 995	644 426
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2011	1 007 237	-	920 514	-
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2012	283 387	-	258 987	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2008	-	759	-	712
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2009	16 928	-	15 470	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2010	-	15 414	-	14 464
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2011	12 927	62 854	11 814	58 982
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2012	111 507	-	101 906	-
	<u>3 343 504</u>	<u>2 882 696</u>	<u>3 055 629</u>	<u>2 705 095</u>

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

8 Immobilisations corporelles – Matériel informatique, matériel de bureau et améliorations locatives

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Améliorations locatives		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice arrêté le								
31 décembre 2011								
Valeur comptable nette au début de l'exercice	292 411	273 142	81 528	76 155	368 152	343 891	742 091	693 188
Acquisitions	169 156	177 298	29 813	31 248	51 416	53 891	250 385	262 437
Amortissements	(270 635)	(240 962)	(19 925)	(17 741)	(72 163)	(64 251)	(362 723)	(322 954)
Différences de change	-	(30 308)	-	(3 878)	-	(7 531)	-	(41 717)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	190 932	179 170	91 416	85 784	347 405	326 000	629 753	590 954
Au 31 décembre 2011								
Coût	1 148 305	1 507 898	1 231 873	1 645 728	487 040	518 964	2 867 218	3 672 590
Amortissements cumulés	(957 373)	(1 256 251)	(1 140 457)	(1 461 690)	(139 635)	(138 504)	(2 237 465)	(2 856 445)
Différences de change	-	(72 477)	-	(98 254)	-	(54 460)	-	(225 191)
Valeur comptable nette	190 932	179 170	91 416	85 784	347 405	326 000	629 753	590 954
Exercice arrêté le								
31 décembre 2012								
Valeur comptable nette au début de l'exercice	190 932	179 170	91 416	85 784	347 405	326 000	629 753	590 954
Acquisitions	162 421	152 489	25 949	24 362	88 933	83 495	277 303	260 346
Amortissements	(114 026)	(107 053)	(29 279)	(27 489)	(89 259)	(83 800)	(232 564)	(218 342)
Différences de change	-	(5 884)	-	(2 156)	-	(8 500)	-	(16 540)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	239 327	218 722	88 086	80 501	347 079	317 195	674 492	616 418
Au 31 décembre 2012								
Coût	1 310 726	1 660 387	1 257 822	1 670 090	575 973	602 459	3 144 521	3 932 936
Amortissements cumulés	(1 071 399)	(1 363 304)	(1 169 736)	(1 489 179)	(228 894)	(222 304)	(2 470 029)	(3 074 787)
Différences de change	-	(78 361)	-	(100 410)	-	(62 960)	-	(241 731)
Valeur comptable nette	239 327	218 722	88 086	80 501	347 079	317 195	674 492	616 418

Au 31 décembre 2012, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux améliorations locatives était de néant (11 681 USD au 31 décembre 2011).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels	
	USD	CHF
Exercice arrêté le 31 décembre 2011		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	2 927 913	2 734 967
Acquisitions	1 421 640	1 334 053
Amortissements	(1 216 415)	(1 083 047)
Différences de change	-	(45 864)
Valeur comptable nette		
à la fin de l'exercice	3 133 138	2 940 109
Au 31 décembre 2011		
Coût	8 194 384	9 244 328
Amortissements cumulés	(5 061 246)	(5 940 940)
Différences de change	-	(363 279)
Valeur comptable nette	3 133 138	2 940 109
Exercice arrêté le 31 décembre 2012		
Valeur comptable nette		
au début de l'exercice	3 133 138	2 940 109
Acquisitions	1 386 211	1 301 447
Amortissements	(1 321 526)	(1 240 718)
Différences de change	-	(78 348)
Valeur comptable nette		
à la fin de l'exercice	3 197 823	2 922 490
Au 31 décembre 2012		
Coût	9 580 595	10 545 775
Amortissements cumulés	(6 382 772)	(7 181 658)
Différences de change	-	(441 627)
Valeur comptable nette	3 197 823	2 922 490

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Le montant lié au projet ADAMS représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire aux exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle. Ce logiciel permet un suivi et une gestion plus efficaces des résultats des tests.

Au 31 décembre 2012, le montant inclus dans les sommes à payer relativement aux immobilisations incorporelles était de 95 054 USD (20 693 USD au 31 décembre 2011).

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

10 Charges à payer

	2012	2011	2012	2011
	USD	USD	CHF	CHF
Passifs transitoires	1 182 356	997 289	1 080 555	935 849
Subventions de recherche scientifique 2005 à payer	-	39 999	-	37 534
Subventions de recherche scientifique 2006 à payer	47 232	119 464	43 165	112 104
Subventions de recherche scientifique 2007 à payer	173 236	362 191	158 320	339 876
Subventions de recherche scientifique 2008 à payer	221 101	482 145	202 064	452 441
Subventions de recherche scientifique 2009 à payer	375 813	253 621	343 455	237 996
Subventions de recherche scientifique 2010 à payer	488 852	187 177	446 762	175 645
Subventions de recherche scientifique 2011 à payer	53 420	-	48 820	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2009 à payer	5 243	7 550	4 791	7 085
Subventions de recherche en sciences sociales 2010 à payer	9 286	5 837	8 487	5 478
Subventions de recherche en sciences sociales 2011 à payer	20 271	-	18 527	-
Subventions de recherche en sciences sociales 2012 à payer	217	-	199	-
	2 577 027	2 455 273	2 355 145	2 304 008

11 Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans la constitution comme étant un montant fixe de 5 000 000 CHF.

12 Réserves

a) Litiges

En 2007, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 1 500 000 USD pour les litiges. Cela permettra à l'Agence de s'impliquer dans les poursuites, si nécessaire.

b) Opérations

En 2009, le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une réserve de 2 400 000 USD pour les opérations.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

13 Contributions annuelles

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	746	3 944	700	3 512
2002 Comité International Olympique	746	3 944	700	3 512
2003 Autorités publiques et gouvernements	2 682	2 347	2 518	2 090
2003 Comité International Olympique	2 682	2 347	2 518	2 090
2004 Autorités publiques et gouvernements	24	-	23	-
2004 Comité International Olympique	24	-	23	-
2005 Autorités publiques et gouvernements	369	5 000	346	4 452
2005 Comité International Olympique	5 370	-	5 042	-
2006 Autorités publiques et gouvernements	403	7 082	378	6 306
2006 Comité International Olympique	7 485	-	7 027	-
2007 Autorités publiques et gouvernements	391	281	367	250
2007 Comité International Olympique	391	281	367	250
2008 Autorités publiques et gouvernements	3 530	9 285	3 314	8 267
2009 Autorités publiques et gouvernements	11 537	16 624	10 831	14 801
2010 Autorités publiques et gouvernements	21 341	132 793	20 036	118 234
2011 Autorités publiques et gouvernements	91 018	13 098 712	85 452	11 662 566
2011 Comité International Olympique	-	13 210 049	-	11 761 697
2012 Autorités publiques et gouvernements	13 152 533	-	12 348 280	-
2012 Comité International Olympique	13 210 049	-	12 402 280	-
	26 511 321	26 492 689	24 890 202	23 588 027

14 Subventions

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Montant de la subvention de Montréal International	1 665 308	1 703 227	1 563 477	1 516 484
Gouvernement d'Australie	124 975	125 000	117 333	111 295
Gouvernement du Kazakhstan	9 211	-	8 648	-
Gouvernement du Japon	204 999	223 360	192 464	198 871
Gouvernement d'Afrique du Sud	-	25 614	-	22 806
Canton de Vaud/Ville de Lausanne	22 077	-	20 727	-
C.O.N.F.E.J.E.S.	15 681	-	14 722	-
	2 042 251	2 077 201	1 917 371	1 849 456

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements au Canada. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces d'un montant total de 10 000 000 dollars canadiens, indexés sur une durée de 10 ans (2002 – 2011), et exempte l'AMA de tout impôt sur les bénéfices. Le gouvernement du Québec accorde également 5 000 000 dollars canadiens, indexés sur une période de 10 ans (2002 – 2011). Les gouvernements du Canada et du Québec ont amendé le contrat afin de prolonger de 10 ans la période initiale de soutien financier. Selon ce contrat amendé, l'AMA recevra du gouvernement du Canada une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 10 000 000 dollars canadiens, indexé sur une période de 10 ans (2012 – 2021), et une subvention additionnelle en espèces d'un montant total de 5 000 000 dollars canadiens, indexé sur une période de 10 ans (2012 – 2021) du gouvernement du Québec. Les subventions sont payées en un montant combiné par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes : l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités, ses comptes annuels audités et ses budgets et rapports d'activité, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

Agence mondiale antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2012

L'AMA reçoit aussi des subventions additionnelles des autorités publiques (gouvernements) afin de soutenir des activités spécifiques.

15 Autres revenus

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Frais d'accréditation de laboratoires et de réaccréditation	219 938	162 080	206 489	144 309
Surveillance du Code mondial antidopage	28 933	26 899	27 164	23 950
Incitatifs locatifs	41 888	-	39 327	-
	<hr/>			
	290 759	188 979	272 980	168 259

16 Salaires et autres charges de personnel

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Salaires	5 586 547	5 480 906	5 244 940	4 879 974
Charges sociales et autres avantages salariaux	4 008 922	3 922 919	3 763 784	3 492 809
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	93 600	28 681	87 876	25 536
Personnel temporaire	36 278	4 354	34 060	3 877
	<hr/>			
	9 725 347	9 436 860	9 130 660	8 402 196

Le nombre de personnes employées était de 64 au 31 décembre 2012 (63 au 31 décembre 2011).

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Puisque l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extrasalariaux annexés et sont inclus dans le poste Salaires et autres charges de personnel, à l'état des activités, durant la période au cours de laquelle ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au régime de retraite gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par l'entremise d'une fondation financièrement indépendante. En raison du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de significativité.

Annexe aux états financiers
31 décembre 2012

17 Subventions de projets de recherche

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Subventions de recherche scientifique comptabilisées	5 645 355	4 615 851	5 300 152	4 109 769
Subventions de recherche en sciences sociales comptabilisées	294 793	320 240	276 766	285 129
Remboursements reçus en raison d'annulation de projets	(221 721)	(48 623)	(208 163)	(43 292)
Total de la dépense des subventions de projets de recherche	5 718 427	4 887 468	5 368 755	4 351 606
Subventions de projets de recherche payées				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	5 718 427	4 887 468	5 368 755	4 351 606
Paiements d'avance (mouvement)	256 601	(90 033)	240 910	(80 162)
Charges à payer (mouvement)	63 316	(220 851)	59 444	(196 637)
Total des subventions de projets de recherche payées	6 038 344	4 576 584	5 669 109	4 074 807

18 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de fondation, le président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rémunérés par l'Agence. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, d'hébergement et de repas et les indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses au poste Frais de voyage et de logement, à l'état des activités.

Rémunération de la direction opérationnelle	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Salaires	2 198 425	2 207 704	2 063 995	1 965 651
Avantages sociaux et charges sociales	969 828	1 040 128	910 525	926 088
Contribution au plan de prévoyance de primauté des prestations	12 850	15 070	12 064	13 418
	3 181 103	3 262 902	2 986 584	2 905 157

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Au 31 décembre 2012, l'AMA en comptait 10 (11 directeurs au cours de 2011, 10 au 31 décembre 2011).

19 Engagements

a) Engagements de crédits-bails opérationnels

Les montants des paiements futurs minimaux liés à des crédits-bails opérationnels non résiliables sont les suivants :

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Moins de un an	483 824	490 666	442 167	460 437
Plus de un an et moins de cinq ans	1 847 828	1 662 240	1 688 731	1 559 831
Plus de cinq ans	1 743 720	2 084 511	1 593 586	1 956 086
	<u>4 075 372</u>	<u>4 237 417</u>	<u>3 724 484</u>	<u>3 976 354</u>

Les obligations ci-dessus concernent

Bureau de Montréal, Canada, bail jusqu'en février 2021
Bureau de Lausanne, Suisse, bail jusqu'en avril 2017
Bureau de Tokyo, Japon, bail jusqu'en mars 2014
Bureau de Montévidéo, Uruguay, bail jusqu'en juin 2017

b) Engagements pour des éléments hors location

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Moins de un an	1 516 250	1 473 744	1 385 701	1 382 948
Plus de un an et moins de cinq ans	1 591 690	1 190 510	1 454 646	1 117 164
	<u>3 107 940</u>	<u>2 664 254</u>	<u>2 840 347</u>	<u>2 500 112</u>

Les obligations ci-dessus sont principalement liées au contrat de service de FX Innovation, de 2013 à 2015, et à plusieurs autres contrats.

c) Engagements liés à la recherche scientifique et à la recherche en sciences sociales

Les subventions pour la recherche scientifique et la recherche en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subvention pour la recherche, incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants qui y sont relatifs, à la fin de l'exercice, sont les suivants :

	2012 USD	2011 USD	2012 CHF	2011 CHF
Moins de un an	4 726 262	4 760 505	4 437 260	4 238 562
Plus de un an et moins de cinq ans	586 416	856 305	550 558	762 420
	<u>5 312 678</u>	<u>5 616 810</u>	<u>4 987 818</u>	<u>5 000 982</u>

20 Engagements conditionnels

À la fin de 2012, l'AMA a des engagements conditionnels s'élevant à 2 527 052 CHF (2 765 130 USD) (4 216 116 CHF (4 492 921 USD) en 2011). Ces montants concernent toutes les subventions pour les projets de recherche qui dépendent de l'une ou de plusieurs des approbations suivantes : l'approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou la signature du contrat de recherche par le laboratoire. Quatre-vingts pour cent des subventions sont attribuées à la suite de l'obtention de l'approbation et devraient, selon toute vraisemblance, se concrétiser au cours de l'exercice de 2013.